# **CANTON DE FAYENCE**

# Naissance des collectifs « voisins vigilants »

epuis quelques mois, l'idée du concept « voisins vigilants » fait son chemin dans le canton de Fayence où des « communautés » se créent, grâce à des habitants volontaires et conscients du bien fondé du concept.

Ce dispositif, qui vient des pays anglo-saxons, s'appuie sur la vigilance entre voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu contre les cambriolages. Loin d'être paranoïaques du vol avec effraction, les « voisins vigilants » sont simplement des citovens, qui s'intéressent au sort de leur quartier, désireux de créer un plan d'entraide et de solidarité pour rendre leur vie plus agréable. C'est aussi une facon de recréer un lien social. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels, pour leur propre sécurité et celle des autres riverains.

## Ca marche!

L'état soutient depuis 2011



Christian et Danielle Godet ont reçu le lieutenant Jacky Bertin pour lui poser de nombreuses questions. (Photo I. G.)

l'initiative des Voisins vigilants et encourage les préfets, à travers la circulaire du 22 juin 2011, à développer ce dispositif sur l'ensemble du territoire. En effet, dans les régions où il existe, on constate, selon le ministère de l'Intérieur, une diminution de 20 à 40 % de cambriolages. « On ne peut pas mettre un policier devant chaque maison, par contre tout le monde a des voisins! ».

Le collectif permet aussi de lutter contre l'isolement. notamment des personnes âgées. À l'approche des départs en vacances, les inscriptions sur le site des « voisins vigilants » sont en pleine expansion.

À Fayence, le maire Jean-Luc Fabre s'est engagé à financer les panneaux de quartier (80€ pièce) pour signaler aux riverains comme aux cambrioleurs, que des citoyens veillent.

#### L'avis de la gendarmerie

Le lieutenant Jacky Bertin

précise : « Jamais un voisin vigilant ne doit intervenir pour empêcher un cambriolage ou un acte de délinquance. En cas d'urgence, il est tenu d'appeler le 17 de jour comme de nuit ». Les forces de l'ordre apprécient d'avoir des interlocuteurs privilégiés et portent une attention particulière aux demandes des « voisins vigilants ».

1. G.

### Christian Godet référent de la communauté « Les Claux »

Résidant depuis une dizaine d'années au quartier du Sextant à Fayence, Christian Godet et son épouse Danielle racontent comment ils ont créé la communauté Voisins vigilants de leur quartier :

« Grâce aux articles dans la presse locale qui relataient le sujet, nous avons étudié le concept sur Internet. Il nous a suffi de suivre les instructions du site! Déjà, des voisins inconnus jusque-là nous ont contactés pour s'inscrire. La communauté des Claux, créée le 30 mai au soir, est la deuxième sur la commune! Nous nous intéressons déià à la vie de notre quartier puisque nous avons créé l'association « Terre de Provence en pays de Fayence », tournée vers l'animation. Il s'agit là de faire de la prévention, de la dissuasion et d'être plus attentifs les uns aux autres. Et pour ce faire, nous avons pris contact avec le lieutenant Jacky Bertin, de la gendarmerie de Fayence, pour avoir des conseils. Outre la tranquillité d'esprit de savoir qu'en notre absence, des yeux amis veillent sur le quartier, nous avons aussi le plaisir de rencontrer et de mettre en relation de charmants voisins ».

Voisins vigilants: Le Bois de Mourre de masque: 06.11.04.41.13. Les Claux: 06.60.95.98.17. Il existe aussi d'autres communautés à Montauroux et Brovès disponibles sur le site www.voisinsvigilants.org